



Procès-verbal – réunion mensuelle – 13 novembre à 17h00

1. Bienvenue

- Ouverture de la séance ordinaire à 17h01
- Appel des officiers syndicaux et des délégués
 - Officiers syndicaux : Julien Nobert, Sabrina Williams, Armand Leudjie, Kelly Pothier, Julie Brunet, Marc-Antoine Grégoire et Marie-Eve Gélinas
 - Délégués : Mélanie Vanier. En virtuel, Valérie Bartlett et Christian Fleury. Arrivée de Simon Robichaud à 17h05.
 - Membres : Caroline Lavallée, arrivée à 17h02.
- Mot de bienvenue du président

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 novembre 2024

- Lecture de l'ordre du jour par Julien Nobert
 - Ajout d'une résolution à adopter : Règlement 3 – Politique interne des dépenses
 - Ajout de la résolution R05Proposé par Sabrina Williams, secondé par Marc-Antoine Grégoire.
Adopté à l'unanimité
- L'ordre du jour est proposé par Marie-Eve Gélinas et secondé par Julie Brunet
 - Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 octobre 2024

- Puisque tous ont lu le procès-verbal avant la réunion, une exemption de lecture du procès-verbal est proposée par Sabrina Williams et secondée par Kelly Pothier.
 - Adopté à l'unanimité.
- L'adoption du procès-verbal est proposée par Armand Leudjie et secondée par Marc-Antoine Grégoire
 - Adopté à l'unanimité

4. Affaires découlant au procès-verbal du 8 octobre 2024

Aucune

5. Formations et événements

- Pour formations contingentées et spécialisées, un rapport de base est désormais demandé.
- Rapport pour les événements qu'un rapport doit être envoyé tel que stipulé dans nos règlements dans les 14 jours suivant l'événement.
- Cours sur la mobilisation et la représentation en matière de racisme : 30 novembre et 1^{er} décembre à Montréal. Réponse requise pour le 15 novembre. Le formulaire doit être envoyé directement à l'AFPC Québec et c'est eux qui choisissent les participants.
- Formation en ligne [Ensemble sur le chemin de la vérité](#) accessible à tous sur le site de l'AFPC.

6. Finances

- Au plus tard en janvier, nous aurons une présentation. Les finances vont bien et les comptes sont à jour.





Procès-verbal – réunion mensuelle – 13 novembre à 17h00

7a. Résolutions à adopter

2024-11-R01 Bannières rétractables

Déjà adopté à l'unanimité, simplement pour fin d'enregistrement au procès-verbal

2024-11-R02 Mats à drapeau

Déjà adopté à l'unanimité, simplement pour fin d'enregistrement au procès-verbal

2024-11-R03 Lanières du SEI

Déjà adopté à l'unanimité, simplement pour fin d'enregistrement au procès-verbal

2024-11-R04 Calendriers

Déjà adopté à l'unanimité, simplement pour fin d'enregistrement au procès-verbal

2024-11-R05 Dons aux paniers de Noël

Lecture de la résolution par Sabrina Williams.

Adopté majoritairement

7b. Résolutions à venir

- Règlement 3 – Politique interne des dépenses

Ajout d'un per diem de covoiturage/co-chambrage afin d'inciter ces bonnes pratiques.

8. Rapport des comités

- **PAE** : Simon Robichaud

Aucune rencontre, rien à signaler.

- **Entreprise en santé** : Valérie Bartlett

Ariane et son équipe au Service des programmes ont repris la gestion du comité.

Actuellement, ils font la compilation du grand sondage qui a eu lieu au printemps. Nous serons informés lorsque le rapport sortira.

Espace fumeur a été déplacé, le club social est à la recherche d'un distributeur d'aliments frais pour le nouveau bureau, possible implantation de zones MTGC, identification des MG avec des affiches et horaire flexible toujours possible.

- **SST** : Sabrina Williams

Rencontre mensuelle hier. Nouveau co-président : Simon Grenier. Il y aura un autre gestionnaire nommé en remplacement d'Hélène Verrier, qui sera le suppléant de Simon en cas d'absence.

Courrier : Une plainte à Travail Canada a été déposée par Julien Nobert en tant que membre, représenté par Sabrina Williams.

- **CRDLM** : Marie-Eve Gélinas

Visite d'Yvon Barrière lors de la rencontre d'octobre.

Le choix des formations pour 2025 devrait se faire au plus tard en janvier.

Comité des femmes : N'avons pas eu le quorum lors de la dernière rencontre, comité non conforme.

Prochaine rencontre le 18 novembre.

- **Mieux-être** : Kelly Pothier

Aucune rencontre depuis la fin de la saison de balle.





Procès-verbal – réunion mensuelle – 13 novembre à 17h00

- **Femmes** : Julie Brunet
Prochaine rencontre : 20 novembre.
- **Handicapés** : Paul Galbas – Absent. Aucune information
- **Diversité ethnoculturelle visible** : Armand Leudjie
Rencontre avec gestionnaire du SPI il y a deux semaines pour discuter des difficultés rencontrées par la diversité et de solutions qui pourront être implantées. Lors de la réunion de secteur, il a eu un moment pour introduire le plan d'action du comité. Il a donné des exemples concrets. Il devrait avoir un autre moment pour en discuter lors de la prochaine rencontre de secteur.
- **2SLGBTQIA+** : Mélanie Vanier
Mélanie est de retour. Les réunions reprendront et activités à venir en 2025.
- **Autochtones** : Christian Fleury
Activité en septembre pour la journée de la vérité et de la réconciliation.

9. Varia (ouvert)

- Conférence SST, printemps 2025
- AGA 2025
Commencer à penser à nos rapports. Longueur du rapport : Exécutif 1 page, délégués à l'information, ½ page. Date limite pour le remettre : 15 janvier 2025.
Penser à comment on aimerait rendre le tout dynamique, remercier les membres présents car la rencontre se fera en présentiel, avec repas chaud et aucune modification au Statuts et règlements. Dates soumises au SEI (confirmation de la date finale à venir) : 4-5-6, 11-12-13 mars 2025.
- Phase de réduction
Politique de dotation nous sera acheminée demain par Teams, ce sera l'outil de référence.
Fin de contrat anticipée : 2 semaines de préavis si moins de 2 ans d'ancienneté (soit à l'emploi pour 2 semaines, ou remise de l'équipement et 2 semaines de salaire. 2 ans et plus, 4 semaines.
Non renouvellement de contrat : Aucun préavis à donner.
Dans les contrats, c'est indiqué qu'il peut y avoir fin anticipée selon les besoins opérationnels. Quand un membre nous contacte pour une situation de délestage, contacter Sabrina ou Julien avant de parler au gestionnaire et de faire toute intervention. En cas de délestage, l'employeur a le droit d'utiliser statistiques et références pour choisir qui maintien le lien d'emploi.

10. Parole aux membres

Question en lien avec prime au rendement des chefs d'équipe.

11. Date de la prochaine réunion mensuelle

18 décembre, 17h.

12. Levée de la réunion

Proposée par Sabrina Williams à 18h50

